

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.086

L'An deux Mille Onze, le 21 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 avril 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 avril 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. COASSIN, Mme DESCHANP, M. GUIARD, M. LABIA, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAU représenté par M. GIRAUD
M. DENIS représenté par M. MERLE
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme FAUQUET-MOLL représentée par Mme DAUZIDOU
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE
Mme SERRE représentée par Mme LECOMTE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 28

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : Mme DOUMECQ et M. PAVON

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES**

RAPPORTEUR : **M. BESSON**

VOTE : **UNANIMITE**

La Commission des Sports qui s'est réunie le 19 avril 2011, a proposé l'attribution de plusieurs subventions sportives.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oûi l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

. d'attribuer les subventions suivantes :

- ROC APNEE	500,00
- ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE CORDOUAN ROYAN	850,00
- URBAN GLISSE ROYANNAISE	500,00
- MODEL CLUB DE LA COTE DE BEAUTE	2 000,00
- SHRCB (SOCIETE HIPPIQUE ROYAN COTE DE BEAUTE)	6 000,00
- SPIDE	6 330,00
- ENTENTE ROYAN OCEAN ST SULPICE CHAILLEVETTE TENNIS DE TABLE	500,00
- LES MOUETTES DE ROYAN	7 700,00
- ASSOCIATION DES PLAISANCIERS & USAGERS PORT DE ROYAN	7 105,00
- SOCIETE COLOMBOPHILE ROYAN ST GEORGES	200,00

. d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 avril 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD